

ELECTIONS C.N.U. 2023 - 32^{ème} section
Collège A
Liste Qualité de la Science Française



Le conseil national des universités (CNU) tient un rôle majeur dans l'accompagnement des carrières universitaires. Garant de la qualité pour l'enseignement supérieur et la recherche, il se prononce sur les mesures individuelles relatives à la qualification, la promotion, l'attribution des congés pour recherches et conversion thématique, l'attribution de prime individuelle (composante 3 du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs, RIPEC) et est en charge du suivi de carrière des maîtres de conférences et professeurs des universités. Son caractère de conseil est primordial pour permettre au CNU d'être une assemblée indépendante de réflexion et de propositions pour l'avenir de notre communauté scientifique universitaire. La liste de ses attributions n'a fait que croître ces dernières années afin de garantir le caractère national des carrières dans le contexte du développement de l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur.

Les élections qui vont avoir lieu, sont donc déterminantes !

Comme pour les précédentes mandatures, la liste CNU 32^{ème} section, que nous proposons, reçoit le soutien de l'association « Qualité de la Science Française ». Fondée en 1982 par le mathématicien Laurent Schwartz, cette association a pour mission de défendre et de promouvoir la qualité et la créativité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France, conditions indispensables à un approfondissement et à une diffusion toujours plus large de la science et de la culture. À ce titre, elle entend que les choix scientifiques soient faits sur la base de critères eux-mêmes exclusivement scientifiques.

Les élus de QSF veilleront à ce que le CNU exerce sa fonction dans la transparence et dans la légitimité scientifique, et seront à l'écoute des collègues pour leurs projets d'évolutions de carrière.

Ils s'engageront en toute transparence et objectivité à :

- défendre notre cœur de métier d'universitaire et sa double vocation d'Enseignement Supérieur et de Recherche,
- promouvoir un enseignement et une recherche de qualité en lien avec les défis sociétaux du 21^{ème} siècle pour faire émerger des talents nécessaires à notre développement futur,
- veiller à la prééminence des critères de qualités, scientifique et pédagogique, dans l'examen des dossiers des candidats, afin de préserver l'homogénéité du recrutement dans ces corps,
- garantir à tous les candidats une évaluation dont la rigueur et l'indépendance leur permettra de faire valoir la qualité de leurs travaux sur les trois volets, scientifiques, pédagogiques et administratifs, de la carrière d'un enseignant-chercheur,
- prendre en compte la diversité de nos disciplines et l'environnement de travail pour les évaluations,
- assurer la transmission des réflexions de la section à la CP-CNU et informer l'ensemble des collègues des conclusions des travaux de notre section du CNU.

Notre liste cherche à refléter la diversité thématique et géographique de la 32^{ème} section « Chimie organique, minérale et industrielle ».